

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES  
COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 21 SEPTEMBRE 2017

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

**Étaient présents :**

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Lapierre Clément	Contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)
Mme Lamontagne Geneviève	Représentante-substitut, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Lewis Frédéric	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Vallé Jean-François	Conseil de quartier de Lairet
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale — district de Limoilou

**Étaient absents :**

Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale

M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Portuaire de Québec
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Smith Jacquelyn	Représentante-substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
M. Verret Steeve	Conseiller municipal – membre du comité exécutif responsable de l’environnement
<b>ORDRE DU JOUR</b>	
1. Mot de bienvenue et présentation des membres	5
2. Rencontre publique annuelle du 22 juin 2017; dépôt du compte-rendu et <i>bilan</i> .	30
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 18 mai 2017	10
4. Suivis des dossiers – 18 mai 2017. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour concernant la possibilité de visites au port</li> <li>• Règlements généraux?</li> </ul>	30
5. Suivi d’information de l’APQ.	0
6. Suivi d’information du MDDELCC	0
7. Suivi d’information DSPublique	10
8. Plan d’action	30

9. Correspondances reçues	2
10. Autres sujets. Élections 2017? Agenda du CVAP? Impact sur la disponibilité des Élu(e)s?	2
11. Calendrier des rencontres à venir	15
12. Fin de la rencontre	2
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	2,27

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec, ACÉE : Agence canadienne d'évaluation environnementale, ÉIE : étude d'impact environnementale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>1. Mot de bienvenue et présentation des membres</b>				
	<p>La séance débute à 19 h 04</p> <p>La présidente adresse un mot de bienvenue et des remerciements à l'assemblée.</p> <p>Un tour de table de présentation est fait à l'intention de Mme Lamontagne, représentante-substitut, pour le Conseil de quartier Saint-Roch en l'absence de M. Saucier.</p> <p>La proposition d'ordre du jour est discutée et acceptée.</p>			
<b>2. Rencontre publique annuelle du 22 juin 2017; dépôt du compte-rendu et bilan.</b>				
19 h 14				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>La présidente présente un rappel des évènements ayant précipité la création du CVAP ainsi que sa mission.</p> <p>Le comité prendra connaissance du CR de la rencontre publique et reviendra sur ce point lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Le secrétaire témoigne, après avoir réécouté intégralement la bande audio de l'assemblée, de l'excellent niveau de préparation des orateurs. Les réponses aux questions posées par l'assemblée ont été justes et précises, complètes et pertinentes. Un tel niveau de préparation n'aurait pu être atteint sans la participation de tous les membres.</p> <p>Le représentant de la DSPublique dit avoir aimé l'expérience et en sort avec une appréciation positive.</p> <p>La présidente juge qu'il y a encore des anxiétés au sein de la population et on constate de la militance bien qu'il n'y ait pas eu de suivi relativement au projet Beauport 2020. Elle trouve aussi que c'était bien préparé.</p> <p>La représentante du Conseil de quartier de Maizerets mentionne sa déception d'avoir obtenu aussi peu d'assistance représentée par moins d'une dizaine de personnes.</p> <p>La Présidente se questionne en effet sur la participation. Elle regrette qu'il n'y ait pas eu de couverture. Le bilan a été transmis à Annie Morin. Aucun média ne s'est déplacé pour l'évènement.</p> <p>Le représentant du conseil de quartier de Lairer juge que la date de fin juin n'était pas des plus propices et que pour la prochaine édition, il faudrait viser une autre</p>	Réacheminer le CR aux membres	Secrétaire	7 à 15 jours précédant la prochaine rencontre régulière.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>date.</p> <p>La présidente rappelle que la concomitance d'une consultation publique avec le calendrier par la Ville de Québec avec la date d'assemblée annuelle retenue à l'origine par le CVAP et qu'un changement de date s'en est découlée à moins d'un mois de préavis.</p> <p>Elle propose qu'une réflexion sur le meilleur moment de tenir l'assemblée soit intégrée dans le nouveau plan de travail. Elle se dit d'ailleurs favorable à revoir les statuts et règlements qui ont été élaborés en moment de crise.</p> <p>Le représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire juge que les échanges citoyens étaient de grandes qualités. Il souligne que le réseau de Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec contribuait beaucoup à l'assistance.</p> <p>L'hypothèse est avancée que les porte-paroles mettent plus d'efforts sur les recours collectifs.</p> <p>Le représentant du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste suggère, maintenant que la dynamique a changé, de choisir dorénavant une salle plus petite.</p> <p>À l'intention de la représentante substitut du Conseil de quartier de Saint-Roch, la présidente mentionne que le CVAP se concentre sur la qualité du milieu de vie. Elle rappelle que des travaux similaires ont également cours au Comité intersectoriel sur la contamination environnementale de Limoilou (CICEL), regroupant entre autres les industriels locaux; on y sent la mobilisation et la volonté de faire des efforts selon les PADD de chacun. La question demeure d'actualité; en dehors du jugement IMTT vs MDDELCC et les deux recours collectifs en cours, comment</p>	<p>Mettre la réflexion sur le moment des assemblées publiques à l'ordre du jour de la révision des règlements généraux.</p> <p>Mettre une note au dossier de l'assemblée annuelle 2018</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire</p>	<p>En fonction du plan d'action.</p> <p>Sans tarder</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>travailler avec ces entreprises pour qu'ils redonnent à la communauté?</p> <p>Le représentant de la DSPublique complémente et explique que le Directeur peut procéder par deux types de recours; les enquêtes épidémiologiques et les recours en concertation. Le CICEL correspond à ce deuxième mode.</p> <p>Le représentant et la présidente enchainent avec un point d'information complémentaire portant sur l'étude du DSP. Cette étude est mandatée par la VQ afin de documenter quels sont les impacts et d'identifier des pistes de solution.</p> <p>Des ententes intersectorielles prévoient un partage et l'accès aux données du MDDELCC. Ces données sont confrontées aux données sanitaires disponibles (CLSC). S'il y a des carences dans les données, la direction de projet peut envisager de les compléter par des projets de recherche. La direction est structurée autour de 2 comités, un comité aviseur scientifique, et un comité-conseil qui fait les choix en matière d'orientation. Ce comité comporte des représentants citoyens, parties prenantes, afin d'assurer que leurs préoccupations soient incluses dans l'étude. Plusieurs des membres du CVAP sont aussi membres de ce comité-conseil qui est entouré de diverses clauses de confidentialité.</p>			
<b>3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 18 mai 2017</b>				
	<p>Le compte-rendu du 18 mai 2017 est accepté avec corrections relatives à une numérotation problématique et il y a une coquille au point 7 (voir note manuscrite sur le document papier).</p>	<p>Faire les modifications et porter le document sur le site Internet</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p>
<b>4. Suivis des dossiers – 18 mai 2017</b>				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Le secrétaire présente les suivis. Tous ont été faits.</p> <p>Relativement à la visite des installations de Glencore au port de Québec, le secrétaire rapporte les résultats du sondage Doodle et les possibilités offertes par la présence du MV Artic. Les membres demandent de favoriser le 9 novembre au matin ou sinon le 28 novembre au matin.</p> <p>La présidente annonce qu'elle ne sera peut-être pas de la visite. En effet, elle ne veut pas présumer des résultats de la campagne électorale qui culmine par le scrutin du 5 novembre, mais se concrétise par l'assermentation durant la semaine suivante. Elle ne peut présumer, non plus, qu'elle demeurera l'élue désignée pour siéger au CVAP.</p> <p>Relativement aux règlements généraux, les membres présents conviennent à nouveau de porter ce dossier au plan d'action.</p> <p>Entre temps, les membres doivent réfléchir à la mise à jour des règlements généraux. Le document est disponible en ligne sur le site. Le secrétaire doit faire parvenir un rappel aux membres.</p> <p>Le secrétaire doit produire un sondage de type Survey monkey sur les règlements généraux. Il doit prévoir qu'une question porte sur la participation des membres au comité de travail sur la révision. Par la suite, un fonctionnement en petit comité est envisagé bien que, lors des convocations, le secrétaire doive s'assurer de rejoindre tout le monde. Les représentants des quartiers de Lairet, Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Limoilou manifestent leur intérêt pour participer à ce comité.</p>	<p>Maintenir le canal de communication entre les membres du CVAP et l'administration de Glencore</p> <p>Porter au plan d'action</p> <p>Réflexion sur les règlements généraux</p> <p>Faire un rappel aux membres</p> <p>Élaborer un sondage en ligne.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Membres</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>En continu, en prévision de la visite.</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Sans tarder</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	Le calendrier des rencontres de travail sur les règlements généraux sera fonction du petit comité, possiblement remis au 20 novembre.			
<b>5. Suivi d'information de l'APQ</b>				
	Le représentant de l'APQ est absent.			
<b>6. Suivi d'information du MDDELCC</b>				
	Le représentant du MDDELCC est absent.			
<b>7. Suivi d'information du DSPublique</b>				
	<p>Le représentant de la DSPublique présente le nouveau nom de projet de l'étude en cours : « Mon environnement, ma santé ». Il fait l'annonce de l'embauche pour ce projet de M. Pierre Walsh. Il travaillera donc avec Mme Daria Pereg. De plus, la Docteur Mme Caroline Huot, est de retour.</p> <p>Autre élément d'avancement; la charte de collaboration a été adoptée. La prise décisionnelle se fait par consensus suite à des tours de tables.</p> <p>Un devis d'étude sur les poussières fines a été proposé par le MDDELCC, le comité-conseil a refusé et plutôt choisi d'analyser les données existantes.</p> <p>Le secrétaire enregistre des demandes de suivis : Quel sont les éléments compris</p>			



SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>dans le devis et quelles sont les raisons du refus? Est-ce que les comptes-rendus des rencontres du comité-conseil seront rendus public? Est-ce que la charte de collaboration est publique ? Est-ce qu'on peut éventuellement envisager un dépôt et une présentation?</p> <p><b>Note d'ajout convenue par le CVAP lors de la rencontre régulière du 23 novembre 2017 :</b> Cette information a été revue et s'avère erronée, une telle décision n'ayant pas été prise. Le comité conseil ayant décidé d'optimiser d'abord les autres données sans exclure la possibilité d'aller de l'avant avec le devis proposé. Le représentant du DSPublique s'est dit fort désolé de cette erreur et s'en excuse. Il a confirmé qu'en effet, le comité-conseil priorise les données actuelles.</p>	Acheminer les demandes de suivi au représentant DSPublique	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre
<b>8. Plan d'action</b>				
	<p>Mme Verreault fait lecture du message de M. Cazalis. Suite à la dissolution du groupe des Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) dont il est issu, il n'est plus membre du Comité de cohabitation Port-communauté de l'APQ et dans ces circonstances, il n'est plus légitime à titre de représentant de ce comité auprès du CVAP.</p> <p>Le CVAP convient de démarcher un autre représentant du Comité de cohabitation Port-communauté de l'APQ. Il est suggéré d'adresser la requête au représentant de l'APQ.</p> <p>Possiblement que même la composition du CVAP pourrait être actualisée dans la foulée de la mise à jour des règlements généraux.</p>	<p>Acheminer les demandes de suivi au représentant de l'APQ</p> <p>Ajouter dans le sondage</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Mettre à jour le tableau des demandes adressées à l'APQ avant 2015. L'actualiser à même le plan de travail.</p> <p>Demander à l'APQ de contribuer comme responsable au deuxième objectif du plan de travail à titre détenteur de stations.</p> <p>Pour le mois de novembre, privilégier une ou deux actions prioritaires dans le PDT.</p> <p>Le représentant du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste s'interroge : serait-il souhaitable de faire parvenir le sondage aux anciens membres du CVAP pour obtenir leurs rétroactions et appréciations suite à leur départ?</p> <p>Les membres se prononcent : le contexte a beaucoup évolué depuis la création du comité; seulement les départs dans la dernière année pourraient être documentés de la sorte.</p> <p>Il est demandé au secrétaire de partager les statistiques de fréquentation du site Internet.</p> <p>Autre défi pour le secrétaire : faire parvenir les documents d'assemblée aux membres plus tôt avant les rencontres.</p>	<p>Consulter les archives et mettre à jour le tableau</p> <p>Acheminer les demandes de suivi au représentant de l'APQ</p> <p>Mettre au prochain ordre du jour</p> <p>Acheminer le sondage aux membres sortants</p> <p>Partager les statistiques de fréquentation du site Internet</p> <p>Produire les documents plus rapidement</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>
<b>9. Correspondance</b>				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
La correspondance relative à la dissolution AVSL a été abordée au point précédent.				
<b>10. Autres sujets</b>				
Aucun autre sujet n'a été abordé.				
<b>11. Date de la prochaine rencontre; à déterminer s'il y a lieu</b>				
<p>Le 23 novembre prochaine rencontre régulière.</p> <p>Le lieu demeure à être précisé.</p>		<p>Trouver le lieu de rencontre.</p> <p>Faire parvenir la convocation et les invitations électroniques.</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p>	
<b>12. Fin de la rencontre</b>				
La rencontre est levée.				